



## **Sensibilisation gestion durable des forêts à travers le cinéma numérique ambulant-CNA.**

---

**TDR**

**Coopération financière COMIFAC - Allemagne**  
**Programme de «Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »**  
**COMIFAC/KFW**  
**Projet N° BMZ: 2008 66 707**

## Table des Matières

1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	2
1.1	Pays bénéficiaire .....	2
1.2	Pouvoir adjudicateur .....	2
1.4	Situation actuelle dans le secteur concerné.....	2
1.4	Éléments d'information utiles concernant le CNA .....	2
1.5	Autres associations, partenariats et réseaux en lien avec l'étude ...	3
2.	OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS.....	3
2.1	Objectif général .....	
2.2	Résultats à atteindre par le prestataire .....	
3.	ACTIVITES .....	6
4.	HYPOTHÈSES & RISQUES .....	6
5.	GESTION DE L'INTERVENTION .....	7
6.	LOGISTIQUE ET CALENDRIER.....	7
7.	RAPPORTS .....	7
8.	SUIVI ET ÉVALUATION.....	8

## **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **1.1 Pays bénéficiaire**

Pays du bassin du Congo : Cameroun, Congo, RDC, RCA, Guinée équatoriale, Gabon.

### **1.2 Pouvoir adjudicateur**

Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts » PPECF (COMIFAC/KFW).

### **1.3 Contexte de l'intervention « l' Action »**

La gestion durable des écosystèmes forestiers est depuis quelques décennies au centre d'une prise de conscience sous-régionale des acteurs forestiers et des plus hautes hiérarchies politiques des pays d'Afrique Centrale.

Ces dernières se sont engagées à accélérer le processus de mise en place des instruments d'aménagement durable, notamment par des procédures de légalité et des certificats de gestion durable reconnus internationalement.

Ces certificats constituent le référentiel d'une démarche transparente et volontaire favorisant, par une remise en question permanente, une amélioration des modes de gestion forestière.

Ainsi, aujourd'hui, le bassin du Congo possède un véritable atout constitué par 5 millions d'hectares environ de forêts eco-certifiées, soit près de 10 % des surfaces exploitées, qui dans un objectif de progression continue impactera significativement et positivement l'exploitation forestière sur les plans industriels, sociaux et environnementaux, dans un contexte mondialisé extrêmement changeant et de plus en plus contraignant.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le Programme de « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts » - PPECF, financé par la coopération allemande (KFW), et sous tutelle de la COMIFAC.

Parmi les objectifs du PPECF figure « l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts par le biais de formations et d'activités spécifiques liées à la certification. »

### **1.4 Éléments d'information utiles sur le CNA**

Le CNA Cameroun est membre d'un réseau international d'associations de cinéma mobile, à but non lucratif, installées au Bénin, au Burkina Faso, en France, au Mali, au Niger, au Togo, au Sénégal et à Madagascar. Le CNA-Afrique basé à Ouagadougou est leur structure de coordination et de partage.

Le CNA Cameroun diffuse des grands films de fiction du patrimoine africain parce que le cinéma africain de qualité n'est presque plus accessible sur ses propres terres. Indissociablement, le CNA projette des œuvres destinées à sensibiliser les spectateurs sur les graves problèmes de santé, de développement et de société auxquels ils se heurtent : santé, biodiversité, protection de la nature, respect du genre et des peuples autochtones (Pygmées Baka...), citoyenneté, éducation...

Le CNA est un outil efficace de lutte contre la pauvreté et l'ignorance. Il s'inscrit dans l'effort de communication pour le changement des comportements au service du développement. Ses cibles sont naturellement les villages isolés et les quartiers défavorisés des villes.

Au plan technique, la légèreté et la qualité d'équipements numériques permet d'amener le cinéma dans des endroits d'accès très difficile avec une excellente qualité de projection. Après des centaines de projection, le CNA dispose d'une expertise fiable et adapte constamment son système en fonction des évolutions techniques.

Une équipe de projection est composée d'un animateur, d'un technicien projectionniste et d'un chauffeur-assistant. Ils sont formés par le réseau CNA. Il n'y a pas d'équipe CNA

sans femme. L'équipe est supervisée par un chef de projet. Les salariés formés par le CNA sont soucieux du développement culturel, économique et social de leur pays, disposent d'une bonne formation initiale et sont capables de surmonter toutes les difficultés rencontrées sur le terrain.

Le principe du CNA est de localiser quinze lieux. Il se rendra dix fois par an, durant trois années consécutives, dans chaque lieu, avec à chaque fois, un programme différent. Une tournée de ce type (150 séances), occupe de 5 à 6 mois. Chaque annulation fait l'objet d'une reprogrammation. Ce postulat permet le traitement de nombreux sujets dans un même lieu et de privilégier un sujet particulier en le déclinant plusieurs fois avec des approches variées. C'est un moyen pédagogique efficace pour la sensibilisation et l'éducation à l'image, au plan culturel.

Le CNA attache une très grande importance à l'implication des communautés locales et des différents acteurs de développement à l'organisation des séances.

La méthode de déroulement des soirées est basée sur la convivialité. Après animation musicale et diffusion de films comiques, la première partie est consacrée à la sensibilisation, suivie d'une séance de débat-causerie-témoignage. La deuxième partie propose un grand film africain. Le CNA dispose d'un fonds de films africains de fiction qui respecte les droits d'auteurs, et d'un important fonds de films de sensibilisation.

Laïque, apolitique et non confessionnel, le CNA n'est pas neutre pour autant. La connaissance du cinéma africain par son propre public et la sensibilisation fondent son engagement pour contribuer à améliorer les conditions de vie des populations.

## **1.5 Autres associations, partenariats et réseaux en lien avec l'Action**

Dans le cadre du partenariat public-privé pour l'appui à la certification forestière et la gestion durable au Cameroun, la GTZ appuie, à travers le Programme de Gestion des ressources Naturelles (PGDRN), des initiatives de certification forestière FSC. De même, le WWF à travers le Groupe des Producteur d'Afrique Centrale (GPAC) et le Réseau Forêts et Commerce d'Afrique Centrale (CAFTN) a établi un cadre de partenariat avec les entreprises forestières dans le but de promouvoir la foresterie responsable et lutter contre l'exploitation illégale et le commerce frauduleux des ressources forestières

Le World Resources Institute, l'UICN et l'IFIA à travers l'initiative FORCOMS (Forest Concession Monitoring System in Central Africa) vise entre autres la mise à la disposition des parties prenantes d'une source d'information indépendante et vérifiable sur l'état des activités d'exploitation et d'aménagement forestier des concessionnaires désireux de communiquer leur niveau d'engagement vers la gestion durable

## **2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

### 2.1 Contexte

Le cinéma n'existe pas dans les lieux ciblés. Les équipements télévisuels sont rares, les messages sur la gestion forestière durable sont peu diffusés ou ne présentent que le point de vue de la structure qui finance sa diffusion.

Malgré des progrès observés dans la prise de conscience ces dix dernières années, la nécessité de la gestion durable des ressources forestières et de la protection de la biodiversité est peu ou mal comprise par les populations et par beaucoup d'acteurs essentiels. La biodiversité continue de se dégrader.

Des structures étatiques qui manquent de moyens ont du mal à appliquer les législations existantes ; les entreprises ne s'intéressent pas assez à la certification ; les populations riveraines des forêts ne bénéficient pas suffisamment des redevances forestières annuelles issues de l'exploitation forestière.

Au regard des constats susmentionnés, le PPECF et ses partenaires concessionnaires ont, à travers le CNA, la possibilité de communiquer de manière neutre sur l'amélioration de l'exploitation industrielle des forêts à travers les actions du CNA sur le terrain.

Le projet consiste à organiser avec le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) une campagne de projections de longue durée qui associe divertissement et sensibilisation pour promouvoir l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts.

Cette intervention s'adresse aux salariés des concessions forestières, communautés riveraines (Pygmées Baka, groupements de femmes, comités paysans forêt...), en y impliquant tous les autres acteurs de la gestion forestière.

Il s'agit de promouvoir l'exploitation industrielle certifiée de forêts par l'amélioration des conditions des travailleurs dans les bases-vie et de développer l'esprit d'entreprise chez les salariés, qui est une des conditions nécessaires pour parvenir à surmonter les contraintes de la certification. Il s'agit aussi de sensibiliser les travailleurs aux ports des équipements de protection individuelle (EPI) et aux techniques d'exploitations forestières à faible impact. Finalement la campagne contribuera à motiver les populations riveraines à entamer le dialogue avec les sociétés forestières et de participer plus activement à la gestion des ressources forestières et fauniques.

La gestion responsable des vastes ressources de la biodiversité des forêts du Bassin du Congo permettra de protéger la possibilité forestière, de lutter contre les changements climatiques au niveau local, régional et global et de garantir les droits d'usages ou fonciers, coutumiers ou légaux des populations riveraines.

Le Cinéma Numérique Ambulant permettra de rassembler des centaines de personnes sur les questions de certification et de gestion responsable des forêts. Il renforcera la communication sur l'exploitation certifiée des forêts et permettra de vulgariser les principes du Forest Stewardship Council (FSC) auprès d'un large public directement concerné. L'enjeu étant de susciter le débat et la réflexion pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre.

Les principaux bénéficiaires sont : les salariés des entreprises forestières exerçant dans le milieu, les populations riveraines (Pygmées Baka...), les ONG locales, les comités paysans forêts, les groupements de femmes, les ministères techniques (MINFOF, MINEP, MINAS...), les communes locales.

## 2.2 Objectif global

Il s'agira de créer un environnement favorable à l'amélioration de la qualité de l'exploitation forestière industrielle en amenant les communautés riveraines et le personnel des concessions forestières non certifiées à demander un appui vers une gestion responsable. Cela à travers la réalisation et la diffusion des spots et films par le Cinéma Numérique Ambulant dans les régions du Centre, du Sud et de l'Est Cameroun.

## 2.3 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

sensibiliser les populations riveraines par les projections des spots et films sur la certification forestière, les MST/VIH-SIDA, la coupe illégale de bois, le braconnage, la prise en compte des peuples autochtones (Pygmées Baka), la sécurité et le droit des travailleurs ;

La démarche d'éco-certification implique une prise de conscience forte des populations locales et des acteurs concernés avant et durant les activités d'exploitation forestière. Les actions qui seront menées par le CNA portent sur

l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts dans le Bassin du Congo. Ainsi, Les séances de projection de films du CNA contribueront à :

la réduction de l'exploitation illégale du bois, au respect du port des EPI, au respect des forêts/sites à hautes valeurs de conservation, à la baisse du taux de prévalence MST/VIH-SIDA, à l'implication accrue des Pygmées Baka dans les instances de prise de décision, à la distribution équitable des redevances forestières. Autant de bonnes pratiques conduisant à l'éco-certification.

La sensibilisation des populations locales (salariés des entreprises forestières, populations riveraines et autochtones avec l'appui des acteurs, cadres d'entreprises, autorités administratives, élus locaux, des ONG, des groupements de femmes.

#### 2.4 Les résultats attendus sont :

R1. Les populations riveraines sont suffisamment sensibilisées et adhèrent au concept de certification forestière : la prévalence au MST/VIH-SIDA est réduite ;

R2 les populations connaissent leurs droits et obligations (envers le concessionnaire dans et autour des UFA). CLIP (Consentement libre informé préalable) et FHVC (Forêt à haute valeur de conservation) sont des notions expliquées simplement sur des thématiques tels que :

la protection des espèces animales protégées et le respect du code de la chasse ;

la protection des cours d'eau et des sources ;

l'identification et respect des sites sacrés ;

la réduction des impacts négatifs de l'exploitation sur les PFNL, utilisés par les populations.

R3. le braconnage a diminué ;

R4.les Pygmées Baka sont mieux représentés dans les comités paysans forêts ;

R5. les règles d'HSE sont mieux respectées sur les chantiers forestiers, les délégués du personnel existent et diligents les plaintes des travailleurs ;les acteurs locaux (salariés des entreprises forestières, populations riveraines et autochtones, cadres d'entreprises, autorités administratives, élus locaux, des ONG et des groupements de femmes) sont des parties prenantes lors des concertations ;

R6. les autorités administratives, communales et les Ministères techniques (MINFOF, MINEP, MINAS...) sont davantage impliquées dans le processus ;

R7. les acteurs locaux participent de manière significative aux séances de causeries-débats-témoignages et adhèrent fortement aux concepts FSC ;

La diffusion des films africains de fiction crée un cadre convivial favorable aux échanges entre les différents acteurs, et au moins 100 projections sont organisées annuellement dans au moins dix concessions forestières. Pour ce, cinq court-métrages de sensibilisation ont été produits et diffusés et des supports de communication (vidéos, photothèque...) sont élaborés.

### **3. ACTIVITES**

L'action nécessite l'acquisition du matériel spécifique et la mobilisation d'une équipe du CNA. Ainsi, le Projet prévoit :

la réalisation de cinq court-métrages traitant des questions de certification et de gestion forestière durable, en associant les populations et les différents acteurs au scénario et au tournage. Ces court-métrages s'ajouteront aux films obtenus des partenaires au développement (WWF, UICN, WCS, CIFOR, ICRAF, ZSL (Pallisco)...) ;

la mise en œuvre des projections sera précédée d'une mission de repérage : localisation régionale des concessions forestières (Unités forestières d'aménagement), des bases-vie des travailleurs, des villages riverains des UFA ; la prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles, ainsi que les responsables des ministères techniques (MINFOF, MINEP, MINAS...)

la demande de participation des services techniques et du personnel cadre du concessionnaire dans les séances ;

la diffusion des films au cours des projections itinérantes qui seront organisées à plusieurs reprises dans au moins 10 concessions forestières ;

les séances de causeries-débats-témoignages à la suite des films de sensibilisation ;

le suivi-évaluation de l'activité et amélioration continue.

### **4. HYPOTHESES ET RISQUES**

On peut relever comme risques potentiels :

les élections législatives et municipales à venir ;

l'hostilité de certaines entreprises ou plutôt le manque d'entreprises non certifiées voulant participer ;

la faible maîtrise du sujet ;

les aléas climatiques ;

la faible participation des peuples autochtones.

Mesures d'atténuation des risques

le dialogue et la diplomatie ;

l'appui des autorités administratives, communales et traditionnelles ;

discussions avec les parties prenantes pour mieux maîtriser les thématiques abordées ;

la prise en compte des saisons par la planification ;

la sensibilisation en s'appuyant sur les comités de développement locaux (CPF, groupements de femmes...)

La riche expérience du CNA et de son réseau international permettra de minimiser les risques potentiels.



## 5. GESTION DE L'INTERVENTION (l' « Action »)

### 5.1 Organe chargé de la supervision de l'intervention

La supervision de l'intervention sera confiée au Secrétaire exécutif de la COMIFAC, à travers le représentant du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts » (COMIFAC/KFW).

### 5.2 Structure de gestion de l'intervention

Le Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts PPECF (COMIFAC/KFW) » sera chargé du suivi de la mission.

### 5.3 Moyens à mettre à disposition par le pouvoir adjudicateur et/ou d'autres intervenants

Le pouvoir adjudicateur s'engage à fournir au CNA une documentation comprenant des bases de données relatives aux concessionnaires forestiers (nom, personne de contact, téléphone, email, superficie exploitée, niveau de gestion durable, etc.) et aux acteurs-partenaires de l'éco-certification présents au Cameroun et tout appui qu'il lui sera possible de fournir, notamment à travers la COMIFAC et ses représentations nationales (attestation pour visa, etc.).

## 6. LOGISTIQUE ET CALENDRIER

### 6.1 Lieu du projet

La base opérationnelle de l'intervention sera Yaoundé (Cameroun), d'où le Prestataire devra organiser son programme de projections..

### 6.2 Date de début et période mise en œuvre

La date prévue pour le début de la mission est fixée vers le 15 janvier 2013, pour une durée d'exécution prévisionnelle de 36 mois

## 7. RAPPORTS

Rapports obligatoires

Intitulé du rapport	Contenu	Délai de soumission
Rapport mensuel	Un rapport mensuel d'activités  En annexe, le rapport devra comprendre les attestations de visite signées par les concessionnaires et entreprises forestières et / ou autorités.	Au plus tard 10 jours après la fin du mois
Rapport semestriel	Idem	.
Rapport définitif		Endéans le mois de la réception des commentaires du gestionnaire du projet identifié dans le contrat, sur le rapport provisoire



## 8.2 Présentation et approbation des rapports

Les rapports seront transmis en huit (8) exemplaires au gestionnaire du projet indiqué dans le contrat. Ils devront être rédigés en français. L'approbation de ces rapports d'activité incombe au gestionnaire du projet identifié dans le contrat.

## **8. SUIVI ET ÉVALUATION**

Les indicateurs clés de l'intervention devront être proposés par le CNA et approuvés par le Pouvoir adjudicataire dans les trois mois qui suivent le début de l'intervention.